

La feuille d'hiver de **VERSONNEX**

35

Décembre 2019

Ligne 814, les transports évoluent !

Les Sapeurs-Pompiers recrutent !

Démarchages frauduleux, quelques conseils

Le Mot du Maire P2

Actualités
municipales P3- Les échos du Conseil Municipal
- Ligne 814

Vie communale P3

- 11 Novembre
- Cros de Versonnex
- École
- Sapeurs pompiers
- Scolaire et Périscolaire
- La nuit est (presque) belle
- Bibliothèque

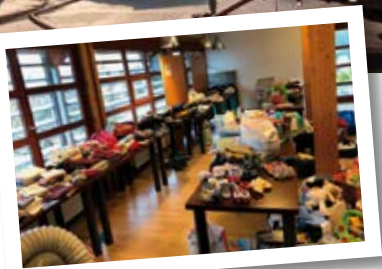
Côté associations P9

- Sou des Ecoles
- Mercredis de Neige
- Ornex Forme
- Ramassage scolaire

Évènements à venir P11

- Tôt ou t'Arts
- Thé littéraireInformations
diverses P17- RTS
- Fraude
- Solidarité
- Déneigement
- Déclaration des ruches

État-Civil P19

Agenda et Services
de Versonnex P20

“ En cette fin d'année alors que la plupart d'entre nous s'apprête à passer les fêtes dans la douce chaleur du cocon familial, plusieurs habitants de notre village ont perdu leur toit et leurs biens dans la violence de l'incendie qui a dévasté leur logement ce mardi 3 décembre.

Lorsque notre maison part en fumée, en dehors de la perte matérielle, ce sont toutes les petites choses sans valeurs auxquelles on tenait et dont on n'imaginait pas qu'elles pourraient disparaître un jour, toutes ces petites choses qui sont notre histoire et que l'on perd dans les flammes ou sous les torrents des lances à incendie. Pour certain, c'est même l'outil de travail qui est anéanti.

Par chance, l'incendie qui a touché 3 maisons du centre de notre village ce 3 décembre n'a pas pris de vie mais la détresse est grande pour les sinistrés.

L'alerte a été donnée vers 12h15 par Eric Pauget. Sa qualité de pompier lui a permis de donner directement les bonnes instructions aux bonnes personnes, déclenchant ainsi l'arrivée des pompiers français et suisses. Les soldats du feu sont restés sur place jusqu'au milieu de la nuit, leur combat contre les flammes a été long et difficile en raison de multiples reprises de feu.

La mairie a tout mis en œuvre pour assister au mieux les victimes, relogement d'urgence et recherche de logement à plus long terme, accueils en mairie, soutien psychologique, d'abord par le personnel municipal et les élus puis par un organisme spécialisé.

Très vite, nous nous sommes aperçus que beaucoup d'entre vous souhaitaient aider les sinistrés. Une petite publication de notre newsletter a déclenché une avalanche de dons inimaginables submergeant l'étage de la mairie de vêtements, de jouets, de produits de première nécessité ainsi que des dons en espèces qui ont réchauffé le cœur des sinistrés et le nôtre.

Quel bonheur de constater que la solidarité n'est pas un vain mot dans notre village.

Comme vous pourrez le lire dans cette feuille, les Sapeurs-Pompiers de Versonnex cherchent des volontaires. Il suffit d'être majeur pour faire partie des Sapeurs-Pompiers.

De tous temps, dans nos villages, des femmes et des hommes de bonne volonté se sont investis pour la prévention et la lutte contre le feu. Cette noble tâche doit perdurer; alors n'hésitez pas à aller rencontrer nos pompiers lors des manœuvres du mercredi.

L'équipe municipale et les élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous invite aux vœux du Maire le vendredi 17 janvier 2020 à 19h00.

> Patrick Heidelberg
Adjoint au Maire de Versonnex

Les Echos du Conseil Municipal

ACTUALITÉS MUNICIPALES / 3

De juin à novembre 2019 le conseil municipal a notamment :

- Approuvé le projet de PLUIH arrêté,
- Accepté une demande d'apprentissage pour Mlle Nina Barquin dans le cadre de sa préparation au CAP Petite Enfance,
- Pris en charge la formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction) d'un animateur contractuel,
- Créé un poste contractuel d'animateur pour le mois de juillet 2019,
- Accepté le versement de subventions communales aux associations : Versoléo – Agym – ASVS cross – ASBGS foot – Association Sportive Tennis lycée international,
- Délibéré pour la création d'une nouvelle activité assujettie à TVA sous le régime de la franchise en base, en faveur du service

de recharge pour véhicules électriques,

- Délibéré pour autoriser le maire à signer la convention de mandat d'encaissement des recettes liées à l'utilisation des bornes de recharge pour véhicules électriques,
- Délibéré pour autoriser le maire à signer la convention à intervenir avec le SIEA dans le cadre de la mission de collecte et de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE). Encaissement des taxes d'économie d'énergie auprès des entreprises polluantes par le SIEA et reversement à la commune des sommes perçues,
- Autorisé les inscriptions budgétaires de la Décision Modificative n°1 du BP 2019 ?
- Révisé le taux d'indemnités du maire,
- Mis à jour le tableau des emplois communaux,

- Donné un accord de principe pour l'installation en 2020 sur Versonnex de 9 abris voyageurs équipés d'un caisson publicitaire de 2 m² double face,
- Modifié le tarif du droit de place des marchands ambulants, et défini les lieux d'installation ainsi que les documents à fournir pour chaque demandeur,
- Délibéré pour accepter la cession gratuite à la commune d'une parcelle de terrain appartenant à Semcoda, dans le cadre de l'opération des Coudriers à Versonnex, et autorisé le cabinet MARCELEON à effectuer l'acte juridico-administratif en découlant,
- Délibéré pour vendre à la commune de Crozet, 200 ml de barrières bois pour un montant total de 1228 € TTC.

> Marie Paule Vernizeau

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie:
www.versonnex.fr

Ligne 814 et ouverture du Léman Express

Afin d'améliorer les liaisons transfrontalières entre le Pays de Gex et la Région de Nyon en Suisse, la fréquence de la ligne de bus 814 sera augmentée et une nouvelle ligne sera mise en place à partir du 15 décembre 2019.

Une nouvelle alternative à la voiture est proposée aux habitants du Pays de Gex qui travaillent dans le canton de Vaud : deux lignes de bus, exploitées par la société de transport ABG, vont être mises en service le 15 décembre prochain en même temps que le Léman Express. Elles sont financées par Pays de Gex agglomération et le Canton de Vaud, chacun pour la partie de territoire qui le concerne.

Ligne 814 : 1 Bus toutes les 30 minutes entre Divonne-les-Bains et Coppet et une desserte améliorée dans le Pays de Gex

L'offre sur la ligne transfrontalière 814, pour la partie reliant Divonne à Coppet sera augmentée, avec 6 nouveaux allers-retours aux heures de pointe: 3 le matin et 3 le soir. La cadence des bus passera donc à la demi-heure, au lieu d'une heure précédemment. Ces nouvelles courses se prolongeront non pas jusqu'à Gex mais jusqu'à Maconnex via Grilly, Sauvigny et Versonnex. Cela permettra aux

versonnexoises de rejoindre la ligne F à Maconnex ou la gare de Coppet dans l'autre direction.

Il est à noter que dans le cadre de l'ouverture du Léman Express, certaines lignes de bus vont changer de nom, notre bus Z deviendra ainsi la ligne 52.

En collaboration avec le maire de Collex-Bossy nous avons adressé un courrier à la direction des transports publics genevois afin de signifier le mécontentement des usagers par rapport à la dangerosité et l'inconfort de l'arrêt de Colovrex.

Les aménagements des arrêts de bus sont sous l'autorité des communes; l'aménagement de l'arrêt de Colovrex est du ressort de la commune de Bellevue. Néanmoins, il est connu des autorités cantonales que l'arrêt de Colovrex présente un risque élevé pour les piétons qui sont en transbordement. La commune de Bellevue est à la recherche d'une solution plus sûre.

> Patrick Heidelberg



Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale à tout moment sur le site :

service-public.fr

Les inscriptions se font en Mairie jusqu'au 7 février 2020.

> Marie-Eve Druet



Il est encore temps de vous inscrire en mairie pour la participation citoyenne !

Par email :
mairie@versonnex.fr
ou par téléphone au
04 50 41 15 59

Plus d'infos sur :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/



Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été présidée par Evelynne Martin et Patrick Heidelberger, tous deux maire-adjoints.

Après avoir lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, ils ont solennellement cité les noms de nos soldats morts pour la France en opération extérieure durant l'année. La jeune Léa Campo a par la suite lu une lettre pleine d'émotion écrite par son arrière-arrière-grand-père. La commémoration s'est terminée, comme toujours, par le verre de l'amitié.



Cross de Versonnex

Depuis 43 ans, chaque deuxième dimanche de Novembre, se tient le cross de Versonnex.

La 42^e édition s'est déroulée le dimanche 10 novembre 2019.

Une fois de plus, le cross de Versonnex reste une référence parmi les courses à pieds du Pays de Gex.

Le but de cette course est de faire découvrir la course à pied en compétition à tous. La course est ouverte à toutes les catégories d'âges. Et c'est toujours avec plaisir que nous encourageons les tout petits qui se donnent sans compter.

- Cette année les féminines avaient la possibilité de courir 6 km ou 9 km. De nombreuses participantes nous avaient réclamé de courir la même distance que les hommes.
- La course de Versonnex est la dernière étape du challenge des courses à pieds du Pays de Gex.
- Cette année, tous les enfants participant au challenge ont été récompensés sur le podium.
- Malgré les conditions de terrain difficiles (boueux et glissant) le record de la course a été battu par Jean Pierre Ané. 15 secondes plus rapide que le précédent record de 2016.

- En partenariat avec l'association «PostureCo» une marche nordique pour confirmés et débutants est organisée par Isabelle.

Il vous reste un an pour vous entraîner pour la 43^e édition, le 8 Novembre 2020

Venez vous entraîner avec nous tous les samedis matin et jeudi soir.

Contactez-nous par email ou facebook

Course à pied, asvgs.cross@gmail.com

Marche Nordique : contact.postureco@gmail.com

Toutes les photos sont disponibles via notre site internet :
www.sites.google.com/site/asvgscross/

Bonnes fêtes de fin d'année.

> Christophe Deiss / ASVGS CROSS





École

Cette année l'équipe éducative de l'école reste sensiblement la même et les effectifs restent à peu près stables.

Dans le but de ramener des fonds pour financer les divers projets de l'école, le Sou a organisé un Marché de Noël et l'école un spectacle le 14 décembre à la salle Pierre Jaques. Divers bricolages et maquettes ont été vendus. D'autres ventes d'agrumes, de chocolats, de sapins et fleurs de Noël ont été mises en place. La Kermesse aura lieu en fin d'année scolaire avec cette année l'organisation d'Olympiades. Parmi les projets de sortie cette année, les CM1-CM2 envisagent de partir une semaine en classe verte en Isère où ils travailleront sur le savoir-nager et l'écologie. Les traditionnelles sorties ski de fond auront lieu 3 lundis en janvier et février prochain et pour cela nous cherchons toujours des adultes agréés pour nous accompagner et encadrer les groupes. Si vous êtes intéressés et disponibles pour passer l'agrément de l'éducation nationale mettez-vous en contact avec la direction de l'école à l'adresse suivante :

direction.primaire.versonnex@gmail.com

> Sylvian Blavet
Directeur de l'École Yves de Tonnac

Les Sapeurs Pompiers de Versonnex recrutent

Vous avez entre 18 et 50 ans et participer à la vie d'une équipe dont le but est de porter secours à autrui vous intéresse ? Alors n'hésitez pas et rejoignez les Sapeurs-Pompiers !



Retour d'une intervention pour feu avec des collègues d'autres centres d'intervention

Nous sommes actuellement 12 sapeurs-pompiers volontaires (3 femmes et 9 hommes) âgés de 20 à 65 ans.

Nous disposons de deux véhicules : un fourgon pour la lutte contre l'incendie et un «véhicule tous usages». Nous sommes aussi équipés pour porter secours aux personnes et possédons le matériel nécessaire pour assurer des interventions diverses, telles que les inondations ou la protection contre les insectes nuisibles.

Contactez la mairie qui vous mettra en relation avec le Chef de Corps du C.P.I. de Versonnex, notre Centre de Première Intervention.

Ou venez plutôt nous rencontrer dans nos locaux au 21 chemin des Buissons, à côté du centre technique de la commune lors d'une manœuvre mensuelle qui a lieu le deuxième mercredi de chaque mois à partir de 19 heures. Nous ferons connaissance et vous présenterons notre centre et notre activité.



Notre fourgon d'incendie



Sapeurs pompiers en formation tous les deuxième mercredi du moi

Les Sapeurs-Pompiers de Versonnex ont débuté la distribution de leurs calendriers courant Novembre. Ils passeront de porte en porte jusqu'à fin janvier. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

L'année scolaire s'installe à Versonnex

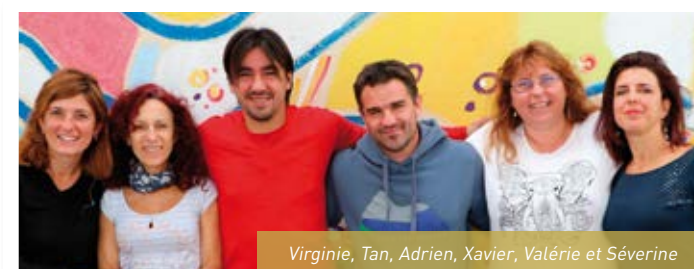
Chacun a maintenant bien pris ses marques. Nous vous présentons les équipes qui œuvrent chaque jour auprès de vos enfants pour que leur journée soit une source de plaisir et de bien-être.



Santa, Maria, Karine, Patricia et Nathalie



Valérie, Nadine Victoria, Marlène et Muriel



Virginie, Tan, Adrien, Xavier, Valérie et Séverine

TAP

Cette année les enfants ont pu retrouver leurs activités TAP et découvrir de nouvelles disciplines. Ils peuvent choisir parmi: magie, illusions d'optique, cuisine, bricolage, jardinage, recup-Nature, escrime, gymnastique, art plastique, sports co, jeux de société, activités autour de la laine, couture, rythmes brésiliens, et espace détente.

Un immense merci à tous les intervenants, les anciens fidèles qui sont là depuis quelques années et les nouveaux qui nous ont rejoint cette année.

Toujours en respectant du mieux possible le choix des enfants, les TAP leur proposent des activités différentes chaque jour.

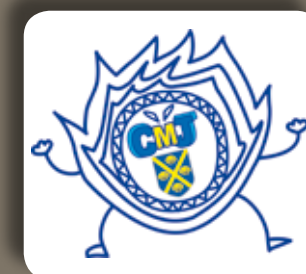
Un petit mot tout spécial pour Virginie Combre, qui a pris la direction du centre de loisir et des accueils périscolaires, une semaine après la rentrée scolaire. A peine arrivée, épaulée par Adrien Naulin et toute l'équipe, elle a pris en charge le service et la transition s'est super bien passée. Merci beaucoup!

MJC

En parallèle des TAP et des temps périscolaires, la MJC propose cette année plusieurs créneaux d'activités: du Hip hop le lundi et jeudi, de la danse du monde les lundis et jeudis, du taekwondo le mardi.

Une super opportunité pour les enfants et leur famille!

Mais attention les services TAP/périscolaires et la MJC sont deux organisations différentes. L'une de peut pas remplacer l'autre en cas d'absence.



La promo 2018/2019 a pu profiter d'une superbe sortie au karting le samedi 12 octobre. Les actions menées l'année passée leur ont permis de pouvoir courir sur deux sessions, les plus jeunes d'un côté sur des karts électriques et les plus âgés sur des karts thermiques. La soirée s'est terminée autour d'un buffet canadien ou chacun avait amené quelque chose de délicieux à partager. Merci aussi aux parents chauffeurs, car le karting était proche de Viry.

Le CMJ vous donne RDV le samedi 26 Janvier 2020 à la salle Pierre Jaques pour une formidable après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ!

RECHERCHE
Nous sommes à la recherche d'un animateur et à partir de mars d'un directeur des accueils péri et extra scolaires.

> Caroline Campo et Anne Leclerc



La nuit est (presque) belle !

Au coucher du soleil, ce jeudi 26 septembre 2019, Sauvigny et Versonnex étaient au rendez-vous transfrontalier du Grand Genève pour une nuit sans éclairage public. La journée avait pourtant mal

commencé avec la pluie, par ailleurs bienfaitrice, et ses nuages qui couvraient alors tout le bassin lémanique. Puis un rayon de soleil a percé le ciel gris [«le beau menace !», comme on dit dans le canton de Vaud] pour, finalement, prendre le dessus dans l'après-midi. C'est donc sur le grand terrain communal des Genèvevriers, rasé de frais par les tondeuses municipales, que l'on a installé tentes et tables pour le buffet canadien et disposé les boissons offertes par nos deux communes partenaires, au cœur de ce quartier commun de Grilly et de Versonnex.

Plus de 150 Sauvigniens et Versonnexoïses, de tous âges, ont répondu joyeusement à l'invitation des deux mairies, pour un rassemblement festif et bon enfant autour d'un buffet bien garni. Au fur et à mesure qu'une douce nuit d'automne prenait possession du site, quelques lampes frontales sont apparues, ainsi que des lumignons sur les tables du buffet et les lumières de téléphones portables.

Armée d'un micro, Isabelle Henniquau, maire de Sauvigny, s'est adressée au public pour se réjouir de ce moment convivial de nos deux villages sous les étoiles. Elle a rappelé l'histoire de cet événement suivi par l'écrasante majorité des communes françaises et suisses du Grand Genève, les méfaits de l'éclairage nocturne sur la biodiversité et l'engagement de nos deux communes pour limiter l'éclairage public cinq nuits par semaine. Puis, ce fut au tour de Béatrice, de l'association Orion, de nous présenter quelques planètes et quelques étoiles dans le ciel, aidée par un rayon laser vert. Elle a répondu à quelques questions dont celle d'un enfant : «Les étoiles sont-elles accrochées dans le ciel». Ses explications passionnées auront peut-être suscité quelques vocations d'astronomes, qui sait ?

Les Versonnexoïses et Sauvigniens présents ont pu ensuite admirer ce qui était visible dans le ciel avec la complicité enthousiaste de quelques astronomes amateurs, venus avec leurs télescopes. Il convient de les remercier chaleureusement ici, et notamment, la société d'astronomie de Genève, le club Orion de Ferney-Voltaire et le club M51 de Divonne-les-Bains.

Malheureusement, quelques nuages inoffensifs ont envahi le ciel nocturne, ne laissant à notre curiosité que quelques lambeaux dégagés pour admirer, malgré tout, planètes et étoiles. Au terme de cette contemplation, nul doute que certains d'entre nous se seront endormis dans les bras paisibles d'une Grande Ourse bienveillante, ou se seront vu sortir fièrement de la cuisse de Jupiter, ou encore aurons rêvé de mettre au doigt de Vénus l'un des anneaux de Saturne, environnés de notre immense et merveilleuse Voie Lactée ! Et pour tous, espérons-le, de croire à sa bonne étoile...

Cette sympathique soirée villageoise a eu un goût de «reviens-y» et on s'est promis de renouveler l'expérience, très vite, en 2020.

> Michel Gaudé

Bibliothèque



CRÉATURES EN TOUS GENRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année encore, la bibliothèque s'est peuplée de fantômes, de vampires, de sorcières, de rats et autres créatures adorablement répugnantes, pour notre plus grand plaisir !

Il y avait même un squelette, qui observait les festivités depuis sa fenêtre. S'agissait-il d'un lecteur un jour oublié dans la bibliothèque ? Mystère... Il n'a pas voulu nous l'indiquer.

Une trentaine de monstres et vampires se sont donnés rendez-vous mercredi 30 octobre pour fêter dignement Halloween. Les festivités ont commencé par trois petits contes à faire frissonner les plus jeunes. Le plus sympa était celui qui permettait de savoir si ses parents sont des vampires ou pas... A vos gousses d'ail !

Après avoir goûté aux gâteaux contenant des crottes de chauve-souris et bu un peu de sang de troll, les petits monstres ont pu s'atteler à la création de photophores terrifiants, mais aussi à donner naissance à des chauve-souris à partir de rouleaux de cartons.

Une après-midi super, sous le signe de la bonne humeur et de l'hémoglobine !



f Dès maintenant vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque sur facebook : www.facebook.com/Bibliothèque-de-Versonnex

A VOS STYLOS !

Avant l'été, nous vous annoncions l'arrivée du concours de nouvelles, mis en place dans le cadre du prochain thé littéraire. Ce dernier aura lieu le 21 mars 2020 à Versonnex, organisé conjointement par l'association des lecteurs du Pays-de-Gex et la bibliothèque de Versonnex. Voici les extraits du règlement qui vous seront nécessaires pour commencer votre rédaction.

ARTICLE 1 : L'association des lecteurs du Pays de Gex et la bibliothèque de Versonnex, organisent leur 1er concours de nouvelles sur le thème «COMME TOUS LES MATINS...».

ARTICLE 2 : Le concours est gratuit et ouvert uniquement aux écrivains amateurs.

Les membres du jury et leur famille ne sont pas autorisés à participer.

Les catégories sont les suivantes :

- Jeune adulte (15-18 ans)

- Adulte (→ 18 ans)

ARTICLE 3 : Les candidats ne pourront présenter qu'une seule nouvelle.

Tous les genres sont acceptés.

ARTICLE 4 : Le concours commence officiellement le samedi 28 septembre 2019 et sera clos le samedi 11 janvier 2020, cachet de la poste faisant foi.

Les textes seront à déposer en bibliothèque de Versonnex, sise 21 chemin Levé, 01210 VERSONNEX. Elle est ouverte les mercredis de 14h à 18h, et les samedis de 10h à 13h.

Une fois le manuscrit déposé, aucune modification ultérieure ne sera permise.

ARTICLE 5 : Les textes soumis devront être originaux, non publiés, individuels, munis d'un titre et écrits en français correct. Ils comporteront 10 pages maximum, en police Times New Roman 12, avec un interligne de 1,5 et des marges de 2,5 cm (H/B/G/D). Ils seront dactylographiés dans le format 21 x 29,7 cm.

Ils seront adressés en 1 exemplaire papier relié par une agrafe, sans spirale, sans couverture ni réglette. Cette version sera obligatoirement accompagnée d'une version informatique (CD-ROM, DVD, clé USB) sur laquelle le texte aura été enregistré au format txt, rtf, doc ou docx.

ARTICLE 6 : Les textes devront être anonymes et ne comporter aucun élément permettant d'identifier leur auteur (signature, symbole...). Seul un pseudonyme est accepté sur le manuscrit.

Le manuscrit sera accompagné d'une enveloppe vierge scellée et contenant le bulletin d'inscription qui est à retirer en bibliothèque, ce afin de préserver l'anonymat. Dans l'éventualité de perte, de vol ou de dégradation de l'œuvre envoyée, les organisatrices ne sauraient être tenues pour responsables.

ARTICLE 9 (EXTRAIT): Le jury sera attentif aux critères suivants : originalité du récit, qualité de l'écriture.

ARTICLE 11 (EXTRAIT): La remise des prix aura lieu le samedi 21 mars 2020 lors du Thé littéraire, qui aura lieu à la salle Pierre Jaques de Versonnex. L'horaire sera précisé ultérieurement.

ARTICLE 12 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

L'intégralité du règlement est disponible en bibliothèque de Versonnex, sur demande.

Nous attendons avec impatience vos manuscrits, donc n'hésitez plus et lancez-vous !

Pour l'association des lecteurs du Pays de Gex et la bibliothèque de Versonnex, Emeline Hedrich

> Emeline Hedrich

ATTENDS MAMAN !

S'il y a bien une phrase qu'auront retenu les enfants nés en 2018 qui ont assisté à l'animation «Premières Pages», c'est bien celle-là ! Le livre retenu cette année par le Conseil Départemental est l'adorable album «Attends Maman» d'Agnès de Lestrade et Guillaume Plantevin. Cet album aux dessins très mignons nous montre les bébés animaux du monde entier répondre à leur façon au sempiternel «Dépêche-toi, mon chéri, on va être en retard...» lancé par une maman un petit peu pressée. Ce livre de naissance est offert à tous les enfants nés en 2018, afin de leur donner déjà l'envie de toucher un livre, de le feuilleter, et de le lire et le relire avec ses parents. Une dizaine d'enfants ont répondu présents le samedi 2 novembre dernier, afin de découvrir ensemble ce livre, de le recevoir pour le relire à la maison, et pour passer un petit moment convivial à la bibliothèque. Car la bibliothèque n'est pas réservée qu'aux adultes ou aux enfants en âge de lire ! Non, elle est ouverte à toute personne qui souhaite passer un moment agréable au chaud parmi les livres, mais sans l'obligation d'en ouvrir un. Et tous les âges sont permis ! Nous proposons un large choix de livres pour les tout-petits, certains avec de grosses pages qui ne se déchirent pas, d'autres qui ne supporteront pas vraiment d'être tordus ou portés à la bouche, mais qui permettront aussi de créer un moment de complicité entre parent et enfant autour de la lecture.

> Emeline Hedrich



CÔTÉ ASSOCIATIONS / 9



RESERVEZ LES DATES

Vous êtes conviés à nos prochaines actions !

SAMEDI 14 Mars 2020

Soirée du Sou

Renseignements via l'adresse mail sou.versonnex@gmail.com

AVRIL 2020

Défi Lecture

Date précisée ultérieurement

SAMEDI 20 JUIN 2020

Kermesse de l'école

Olympiade

Pour tout don ou info contactez le Sou des écoles de Versonnex sou.versonnex@gmail.com



Mercredis de Neige

L'association Mercredis de Neige est ravie de retrouver les nombreux enfants inscrits cette année encore !



Depuis début Octobre, 24 enfants participent aux séances multisports les mercredis après-midi à l'espace du Vidolet (Cessy) ou à la halle Perdtamps (Gex) et pratiquent ainsi le kidbike, le roller, la sarbacane. A partir de Janvier, 115 enfants partiront skier sur le site de La Faucille, encadrés par des bénévoles de l'association titulaires du Brevet Fédéral et des moniteurs ESF. Durant 8 séances ils pourront apprendre à skier ou se perfectionner dans une ambiance conviviale !

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE NOTRE ASSOCIATION SUR NOTRE SITE INTERNET www.mercredisdeneige.fr



Ornex-Forme

L'association ORNEX-FORME de gymnastique volontaire propose des cours pour toute la famille :

Cours Adultes : Renforcement musculaire, BodySculpt, Zumba, Step, Fitness, Remise en forme, Gym douce ...ou encore **Cours Séniors** (bien-être / équilibre), **Cours Enfants, Cours Parents-Baby sport**

Deux séances découverte gratuites. L'inscription au cours «adultes» donne accès à tous les cours !

TOUTES LES INFOS SUR www.ornex-forme.mon-paysdegex.fr



Ramassage scolaire

Bonjour à tous,

Nous sommes fières de vous présenter le nouveau bureau de l'association du bus scolaire des Genévriers.



Mme Antonella Chardonnes a repris la présidence
Mme Jennifer Collier assure la fonction de trésorière
Mme Fiona De Dommelin est en charge du secrétariat

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes les questions ou renseignements que vous

souhaiteriez avoir sur notre association.

Nous profitons également de cette période de fin d'année pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.



Avec nos cordiales salutations
Les membres du bureau de l'association du ramassage scolaire des Genévriers

> A. Chardonnes

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET : www.sites.google.com/site/ramassagescolairedesgenevriers/

Tôt ou T'Arts 2020,

un festival des arts de la rue, nomade et incontournable !

En 2020, le festival change de format et voyage dans le temps !

La 19^{ème} édition du festival des arts de la rue Tôt ou T'Arts aura lieu entre **le 22 avril et le 13 juin 2020** à Gex et Pays de Gex.

Mercredi 22 avril : Tous au fort l'Ecluse Spectacle jeune public à voir en famille et ouvert aux centres de loisirs - Un appel à participation sera fait aux ACM pour que ce jour là, soit la fête !

Du 11 mai au 15 mai 2020, une programmation dédiée aux scolaires (écoles maternelles, primaires et collèges) sera proposée. La programmation est en cours

9 jours de spectacles, 15 compagnies et plus de 25 représentations !

Du 2 au 13 juin 2020, le public pourra assister à 2 à 4 spectacles dans des communes voisines qui s'associent à cette belle aventure.

A noter le **mercredi 10 juin**, une séance spécialement dédiée aux séniors se déroulera à l'espace Perdtamps à GEX.

Germaine et Germaine présenté par la cie «Quand les moules auront des dents»

Duo gestuel et clownesque pour deux mamies et leur banc. Il y a la ville, il y a cette rue, il y a ce banc et ces deux petites vieilles qui passent le temps. Jamais là où on les attend. Parfois malicieuses, souvent irrévérencieuses, toujours joueuses, ces deux mamies un peu sadiques et pleines d'humour livrent un regard tantôt doux, tantôt acerbe et cruel sur le monde qui les entoure. Facétieuses et déjantées, ces deux-là nous entraînent dans leur monde burlesque et absurde où la vieillesse se joue et se déjoue.



www.quandlesmoulesaurontdesdents.org

Vendredi 12 juin au soir et samedi 13 juin (14h - minuit), nous terminons le festival à Gex avec une programmation tout public variée de 5/6 spectacles, des animations et des ateliers pour tous.

Tôt ou T'Arts à Versonnex le jeudi 11 juin 2020 dès 18h30

2 SPECTACLES POUR 1 SOIRÉE

Rose monde présenté par la cie du vide / théâtre de rue Solo tout terrain, imprévisible et bluffant Rosemonde n'est jamais bien loin. puisqu'elle est là... elle va en profiter pour tester en avant-première mondiale, une idée incongrue... Celle qu'elle n'a jamais osé tester chez elle...même les volets fermés !!!!!

vrais...De la peur, de l'émotion, de l'argumentation... Comment repousser le moment fatidique ? Plus de temps pour ces simagrées... Il faut sauter !!!

www.cieduvide.wixsite.com/cieduvide

Défilé de haute couture présenté par la cie Helmut Von Karglass / théâtre de rue

Le grand art de tradition autrichienne nous arrive en France ! Helmut Von Karglass doit rester digne, fidèle représentant de sa lignée. Malgré son patronyme, il va devoir se mettre à la portée de notre petite culture française. Pour cela, il s'impose un numéro de jonglerie au rythme d'une valse viennoise, lance des couteaux pour illustrer un discours éminemment scientifique et fait de l'acrodanse sur une marche militaire ...

Tout le monde est d'accord pour dire que ce spectacle est une oeuvre tout à fait éblouissante, surtout l'auteur et interprète



www.helmutvk.com/

CSC 04.50.28.34.17 / secretariat@cscleslibellules.fr

ZOOM ! RETROUVEZ TOUS LES SPECTACLES sur www.festivaltoutarts.com



Thé littéraire

Et concours de nouvelles

L'association des lecteurs du Pays de Gex et la bibliothèque de Versonnex organisent la nouvelle édition du Thé Littéraire de Versonnex

le Samedi 21 mars 2020

Moment convivial s'il en est, petits et grands, sont invités à venir rencontrer des auteurs gessiens et suisses voisins, autour d'une tasse de thé.

A cette occasion sera remis le prix des meilleures nouvelles.

Rappel : L'association des lecteurs du Pays de Gex et la

bibliothèque de Versonnex, organisent leur 1er concours de nouvelles sur le thème «COMME TOUS LES MATINS...».

Les catégories sont les suivantes :

- Jeune adulte (15-18 ans)
- Adulte (> 18 ans).
- Les textes soumis devront être originaux et de 10 pages maximum. Tous les genres sont acceptés.

Les textes seront à déposer en bibliothèque de Versonnex, sise 21 chemin Levé, 01210 VERNONNEX les mercredis de 14h à 18h, et les samedis de 10h à 13h avant le samedi 29 février.

Le règlement complet est consultable en bibliothèque .

www.thelitteraireversonnex2.blogspot.com

INFORMATIONS DIVERSES

La RTS à nouveau sur vos écrans

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière, le «gouvernement» du Grand Genève, a voté le retour de la RTS (Radio-Télévision Suisse) sur les écrans du bassin genevois.

Moyennant un budget de 95 000 francs par an, grâce à un financement franco-suisse, les émetteurs de la Dôle et du Salève vont être utilisés pour retransmettre les programmes de Suisse romande sur des canaux libres de la télévision locale genevoise Léman Bleu.

L'intégralité des programmes de la RTS, y compris les sports ou les séries, seront donc à nouveau visibles d'ici la fin de l'année dans les foyers de Haute-Savoie et

de l'Ain qui les recevaient avant la coupure. Cette diffusion se fait à titre expérimental pour les trois prochaines années et n'entraîne aucun frais pour les téléspectateurs. Elle répond à une

demande des Suisses qui habitent en France voisine et qui ne pouvaient plus capter leurs programmes préférés.

> Patrick Heidelberg



Lutte contre la fraude

en matière de rénovation énergétique de logement

Le secteur de la rénovation énergétique fait l'objet d'un nombre important de plaintes et d'une surveillance étroite de la DGCCRF, en raison du taux élevé d'infractions commises par les professionnels.

8 réflexes à connaître et adopter pour faire ses travaux sans tomber dans le panneau !

La rénovation énergétique consiste en un ensemble d'activités liées à la fourniture de biens et de services permettant de réduire la facture énergétique d'un logement.

Le nombre d'entreprises réalisant des travaux de rénovation énergétique avoisine 202 000, dont près de 60 000 sont détentrices du label «Reconnu garant de l'environnement» (RGE), qui permet aux consommateurs de bénéficier d'aides publiques éco-conditionnées (crédit d'impôt transition énergétique, éco-prêt à taux zéro, primes liées aux certificats d'économie d'énergie).

Un nombre élevé de plaintes reçues au niveau de la DGCCRF, dans le secteur de la rénovation énergétique

Entre août 2018 et août 2019, 1 770 plaintes ont été reçues par la DGCCRF dans le secteur de la rénovation thermique (+ 20,16 % par rapport à la même période en 2017-2018).

Ce constat est confirmé par les associations de consommateurs, qui se sont mobilisées fortement ces derniers mois afin de porter à la connaissance des administrations concernées le nombre croissant de pratiques commerciales frauduleuses qui sont recensées sur le terrain. Les enquêtes de la DGCCRF à partir des plaintes de consommateurs mettent en évidence un nombre important de professionnels ne respectant pas la réglementation (56 % en 2018 contre 54 % en 2017). Les infractions les plus graves : pratiques commerciales trompeuses ou agressives, tromperies et abus de faiblesse, représentent à elles seules 26 % des irrégularités constatées.

Faire ses travaux sans tomber dans le panneau : 8 réflexes à adopter ! Sans préjudice des autres actions entreprises par le gouvernement et les partenaires concernés, la DGCCRF développe quelques conseils simples pour envisager ou réaliser des travaux en toute connaissance de cause.

• Vous voulez faire des économies d'énergie ? Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur le site dédié <https://www.faire.fr/>

• Les services publics ne démarchent JAMAIS ! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

• Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut-être dissimulé dans la liasse de documents présentés.



• Ne vous précipitez pas : Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

• Méfiez-vous des offres trop alléchantes ! Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

• Si vous avez contracté un crédit, Ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

• Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

• Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?

Contactez les services de la Direction départementale en charge de la protection des populations

Pour un traitement plus rapide de leur demande, les consommateurs doivent contacter la direction départementale où se trouve le siège de l'entreprise concernée par le litige.



Plus d'infos sur http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/dp-renovation-thermique-sircom_vdef.pdf

> Patrick Heidelberg

PARCE QUE VOS BESOINS ÉVOLUENT l'action sociale départementale se modernise !

À partir du 2 décembre 2019, un seul numéro :



PLUS PROCHE, PLUS MODERNE, PLUS EFFICACE !

Au 2 décembre 2019, les services de la solidarité du Département entrent dans une nouvelle organisation pour répondre à l'évolution des besoins des usagers.

Une proximité renforcée grâce à plus de 60 lieux d'accueil physique des habitants, dont la création de 16 Centres départementaux de la solidarité (CDS) en libre accès tous les jours ouvrables. La Maison départementale des personnes handicapées sera aussi présente. Ces lieux d'accueil sont complétés par un réseau de Services départementaux de proximité (SDP) pour traiter les situations individuelles sur rendez-vous. Les visites à domicile seront développées. La plupart des décisions seront prises dans la proximité au sein des CDS. Ces 16 CDS sont répartis sur 4 territoires pilotés par un directeur et un directeur adjoint.

Une modernité qui répond aux nouvelles attentes des usagers avec la dématérialisation des dossiers et la création d'un compte pour faire une demande, suivre en ligne son dossier...

Une efficacité dans le traitement des demandes en simplifiant la mise en contact via un numéro de téléphone unique, le 30 01, une adresse postale unique et un point d'entrée internet unique via le site ain.fr

CDS de Ferney-Voltaire

Responsable : Rachel Portheault (par interim)
62 rue de Genève
01630 Saint-Genis-Pouilly (provisoirement)
04 50 42 12 65

CDS de Gex

Responsable : Rachel Portheault
228 avenue des Alpes
01170 Gex
04 50 41 54 62

CDS de Nantua

Responsable : Lucie Gautier
3 rue du Docteur Levrat
01130 Nantua
04 74 75 95 96

CDS d'Oyonnax

Responsable : Charlotte Goebel
188 rue Anatole France
01100 Oyonnax
04 74 81 20 20

CDS de Valserhône

Responsable : Sébastien Leczinski (à partir de janvier 2020)
6 rue Docteur Malet
01200 Valserhône
04 50 56 02 67

CPEF de Valserhône

Directrice : Catherine Crenais-Faitg
6 rue du Docteur Malet
01200 Valserhône
04 50 48 26 43

CPEF d'Ornex

Directrice : Catherine Crenais-Faitg
4 le bois d'Ornex
789 rue de Vessy
01210 Ornex
04 50 42 89 87



* Coût d'un appel local

Pour connaître le CDS
de rattachement :

www.ain.fr/services-sociaux

Pour nous écrire :

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Direction générale adjointe de la Solidarité
13 avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Avec le retour du froid, voici quelques informations concernant le déneigement

Article 4 de l'arrêté municipal du 08 décembre 2010 :

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations. Nous attirons votre attention sur le fait que les véhicules garés sur le bord des voies publiques sont exposés à des risques de collisions et gênent le passage des engins de déneigement.

Déneigement de la commune par les services municipaux épaulés par Monsieur Grivet :

Rappelons qu'il y a deux types de voiries : les publiques et les privées.



En ce qui concerne le déneigement, les voiries communales seront déneigées en priorité afin de faciliter la circulation principale. Ensuite ce sera le tour des lotissements et enfin, dans la mesure du possible, les voiries privées. Dans un but de protection de l'environnement, seul un salage raisonnable sera pratiqué, cela uniquement aux endroits où la sécurité des usagers est en jeu.

> Patrick Heidelberger

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES, BIENVENUE À :

Élise BOUMALA née le 4 juillet 2019

Anton LOMBARD GEORGES né le 5 octobre 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents



MARIAGES, FÉLICITATIONS À :

Benjamin BERNARD et Angela MERLEAU,
célébré le 14 septembre 2019

Tous nos meilleurs vœux de bonheur



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Décembre 2019

Vendredi 17 janvier 2020

Cérémonie des Vœux à 19h
Salle Pierre Jaques

Dimanche 26 janvier 2020

Après-midi jeux du CMJ
Salle Pierre Jaques

Samedi 15 février 2020

Après-midi jeux CM1 et CM2
Salle Pierre Jaques

Dimanche 1^{er} mars 2020

Thé dansant des Amis de la Danse
Salle Pierre Jaques

Dimanches 15 et 22 mars 2020

Elections municipales
Salle du Conseil - Mairie

Dimanche 21 mars 2020

Thé littéraire
Salle Pierre Jaques

La feuille d'hiver de Versonnex
Journal municipal d'informations

Publication : Mairie de Versonnex

Nombre d'exemplaires : 950

Photo de couverture :
Jacques Dubout

Photos : Commission communication
Impression : Imprimerie Gonnet

Conception graphique :
sophiebousser.com

Comité de rédaction :
Jacques Dubout, Emeline Hedrich,
Gérald Schwinte, Patrick Heidelberg

Coordination et secrétariat :
Marion Etignard

PERMANENCES DES ÉLUS

Uniquement sur rendez-vous

Jacques Dubout, Maire

Evelyne Martin, 1^{ère} adjointe :

CCAS, Logement

1^{er} et 3^{ème} Mercredis du mois de 17h30 à 18h30

Patrick Heidelberg, 2^{ème} adjoint :

Urbanisme, Communication sur rendez-vous

Caroline Campo, 3^{ème} adjointe :

Scolaire, Pétiscolaire, CMJ

Mercredi de 11h à 12h

Stéphanie Filoche, 4^{ème} adjoint :

Finances, Budget, Achats

Mercredi de 16h30 à 18 h

Franck Perret 5^{ème} adjoint :

Personnel et environnement

Lundi de 8h à 12h

MAIRIE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex

Tél : 04.50 41 15 59 - fax : 04 50 42 72 35

Mail : mairie@versonnex.fr

Site : www.versonnex.fr

Horaires :

Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Mardi : 8 h - 12 h

Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Jeudi : 8 h - 14 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Consultant urbanisme

Mariana Lyrio sur rendez-vous le lundi,
mardi et jeudi matin

BIBLIOTHÈQUE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex

Tél : 04 50 41 19 49

Mail : bibliotheque.versonnex@orange.fr

Horaires :

Mercredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 13h

LES NUMÉROS UTILES

> **Gendarmerie d'Ornex** : 04 50 40 59 30
(ou le 17)

> **Chèque volé** : 08 92 68 32 08

> **Carte bancaire volée** : 08 92 70 57 05

DÉCHÈTERIE

Route de Cessy

Lieu-dit Chemin Levé

01210 Versonnex

04 50 42 74 74

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

De Novembre à Février :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00

Le samedi non-stop : de 8h30 à 17h00

Le dimanche matin de 9h à 12h00

En dehors de ces horaires, merci de ne
rien déposer sur le domaine public.

- **Permanence assistante sociale en mairie** 4^{ème} lundi du mois de 14h à 17h
(sur rendez-vous)
Tél.: 04 50 40 73 41 Maison St Pierre
(Ferney - Voltaire)

Santé

> **Centre hospitalier Alpes Léman** (CHAL)
04 50 82 20 00

> **Centre hospitalier de la région Annecy**
04 50 63 63 63

> **Polyclinique de Savoie** (Annemasse)
0 826 30 41 00

> **Hôpital de Saint Julien** 04 50 49 65 65

> **Hôpital cantonal de Genève**
00 41 22 372 33 11

> **Hôpital de la Tour** (Meyrin)
00 41 22 719 61 11

> **Centre antipoison** (Lyon) 04 72 11 69 11

> **Centre des grands brûlés** (Lyon)
04 78 61 89 50

> **Centre de soins Infirmiers ADMR**
04 50 99 95 45

> **Pharmacies de garde** 32 37

> **Pharmacie Doreau** Versonnex
04 50 41 14 13

> **Pompiers : 18 Gendarmes : 17 SAMU 15**

> **Appeler les secours depuis un portable :**
112

SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

> **Numéro national enfants disparus**
116 000

> **Enfance maltraitée** 119

> **Violence conjugale info** 39 19

> **Samu social** 115

> **N° d'urgence unique pour sourds** 114

> **SIDA Info service** 0 800 840 800

> **Info Cancer service** 0 810 810 821

DIVERS

> **ERDF dépannage** 0 800 333 074

> **ERDF raccordement** 0 810 144 684

TAXI

Philippe Taxi 06 08 47 27 54

Mail : philippe.taxi@wanadoo.fr

Quelques numéros de téléphone :

> **Service de gestion et valorisation des déchets** de la CCPG : **N° vert : 0 800 800 215** : renseignements sur le tri, le compostage, les problèmes de collecte, commande de poubelles, composteurs.

> **Allo Encombrants :**
04 50 20 65 86 pour vous débarrasser de
vos objets volumineux sur RV.



VERSONNEX
www.versonnex.fr